
SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE ¹

NOTE SUR QUELQUES PHÉNOMÈNES DE SOMNAMBULISME

Grâce à l'obligeance d'un médecin bien connu de la ville du Havre, M. le docteur Gibert, j'ai pu pendant une quinzaine de jours observer certains phénomènes curieux de somnambulisme. Les faits que j'ai remarqués ont été déjà signalés par bien des observateurs ; mais, comme ils sont fort étranges et jusqu'à présent tout à fait inexplicables, ils sont loin d'être admis par tous ceux qui s'occupent de ces questions : aussi n'est-il pas inutile de les décrire encore une fois. La Société de psychologie physiologique, qui m'a fait l'honneur de me nommer membre correspondant, ne refusera pas, je l'espère, d'accorder quelque attention aux observations que je lui rapporte avec la plus grande exactitude possible.

Le sujet sur lequel ces expériences ont été faites est une brave femme de la campagne que nous désignerons sous le nom de Mme B... Elle a toujours eu, autant du moins que l'on peut le savoir, une très bonne santé, et en particulier elle ne présente à l'état normal aucun des signes de l'hystérie. Elle est seulement sujette depuis son enfance à des accès de somnambulisme naturel pendant lesquels elle peut parler et décrire les singulières hallucinations qu'elle paraît éprouver. Son caractère pendant sa vie ordinaire est très honnête, très simple et surtout très timide ; quoique son intelligence paraisse fort juste, Mme B... n'a reçu aucune instruction, elle ne sait pas écrire et épelle à peine quelques lettres. Plusieurs médecins ont déjà, paraît-il, voulu faire sur elle quelques expériences, mais elle a toujours refusé leurs propositions. Ce n'est que sur la demande de M. Gibert qu'elle a consenti à venir passer quelques jours au Havre, du 24 septembre au 14 octobre 1885, et c'est pendant ce court séjour que nous avons eu l'occasion de l'observer.

Il est assez facile de mettre Mme B... en état de somnambulisme artificiel ; il suffit pour cela de lui tenir la main en la serrant légèrement pendant quelques instants. Après un temps plus ou moins long, suivant la personne qui l'endort, le regard devient vague, les paupières sont agitées de petits mouvements souvent très rapides jusqu'à ce que le globe oculaire se cache sous la paupière supérieure. En même temps, la poi-

1. Séances d'octobre, novembre, décembre 1885. — Présidence de M. CHARCOT.

trine se soulève avec effort; un état de malaise évident semble envahir le sujet. Presque chaque fois, si ce n'est toutes les fois, le corps est agité de frissonnements très fugaces mais réels; Mme B... pousse un profond soupir et se renverse en arrière plongée dans un sommeil profond. M. Gibert déterminait ce sommeil en lui tenant la main pendant deux minutes; il m'en a toujours fallu trois ou quatre. L'attitude de Mme B... est alors celle d'une personne profondément endormie : les membres sont flasques; si on les soulève, ils retombent de tout leur poids sans aucun mouvement volontaire; l'insensibilité paraît complète; ni le bruit, quel qu'il soit, ni la lumière même dirigée en faisceau convergent sur les yeux, ni les pincements, ni la brûlure de la peau ne provoquent aucune réaction. Seule la pupille se contracte, mais incomplètement, sous l'influence d'une lumière très vive. Néanmoins il est un genre d'excitation auquel Mme B... reste sensible pendant ce sommeil. Celui qui l'a endormie, et celui-là seul, a le pouvoir de provoquer à volonté une contracture partielle ou générale. Il suffit, par exemple, qu'il place un doigt dans l'extension forcée pour qu'il reste raide comme un morceau de bois, et une personne étrangère ne parvient pas à le fléchir. Si à ce moment le magnétiseur touche même légèrement le doigt contracturé, il s'assouplit instantanément. Pour provoquer la contracture générale, il suffit que le magnétiseur place sa main étendue à une petite distance au-devant du corps. On constate d'abord certains tremblements, puis le corps se soulève et suit la main, comme s'il était réellement attiré par elle. Mais les muscles sont en contracture violente, et, comme ils suivent les mouvements de la main, il s'ensuit qu'on peut facilement provoquer des attitudes contraires aux lois ordinaires de la station assise. D'ailleurs toutes les excitations faites ainsi pendant cette période du sommeil ne réveillent jamais Mme B... Il est très important de remarquer que les phénomènes de contracture dont nous venons de parler ne sont produits que par la personne qui a endormi le sujet; toute autre peut la toucher, lui comprimer les articulations sans provoquer la plus légère réaction. Je n'ai constaté qu'une fois une petite exception : M. le docteur F..., qui n'avait pas endormi le sujet, provoquait en approchant la main un léger frémissement, mais il ne pouvait pas attirer le corps ni produire la contracture. Cette production de la contracture peut donc être, au moins sur ce sujet, considérée comme un signe caractéristique qui servira, s'il en est besoin, à distinguer la personne qui l'a endormi. Cette personne conserve d'ailleurs sur Mme B..., pendant toute la durée du sommeil, une influence particulière. Elle peut faire cesser la raideur par quelques passes légères au-devant du corps; elle peut faire disparaître presque instantanément les contractures les plus tenaces en appliquant son front sur celui du sujet; elle peut supprimer les maux de tête dont le sujet se plaignait avant le sommeil en laissant quelques instants la main sur son front; enfin elle peut faire changer à volonté les rêves qui ne tardent pas à envahir l'esprit du sujet, en touchant le front ou en pressant les arcades sourcilières.

En effet, au bout d'une dizaine de minutes, quelquefois plus, le sommeil paraît être moins profond; Mme B... semble rêver, elle change rapidement de physionomie et commence à parler tout haut. Bientôt elle se redresse sur son séant et entre dans cet état particulier que les magnétiseurs de profession appellent état de lucidité et qu'on peut désigner sous le nom de somnambulisme proprement dit. Elle est maintenant très sensible à toutes les impressions; elle entend tout ce qu'on lui dit et répond avec intelligence. Mais le caractère, ainsi qu'on l'a fréquemment remarqué, n'est plus du tout le même qu'à l'état de veille. Au lieu d'être simple et timide, Mme B... est devenue subitement très hardie, très vive, pleine de caprices et toute disposée à se moquer de tout le monde, quelquefois avec esprit. Après être restée quelque temps dans cet état, vingt minutes ou plus, Mme B... paraît fatiguée, surtout si on l'a tourmentée par des questions difficiles, elle s'étend de nouveau en arrière et rentre *spontanément* dans l'état de sommeil que j'ai précédemment décrit. De nouveau au bout d'un quart d'heure elle se réveille en somnambulisme pour retourner encore au premier état, et elle passe alternativement par ces deux états pendant toute la durée du sommeil. C'est pendant un des accès de somnambulisme que l'on peut réveiller entièrement Mme B...; il faut pour cela lui souffler sur les yeux et agiter l'air avec les mains au-devant de la figure; mais c'est encore la personne qui l'a endormie qui seule peut réussir à la réveiller. Telle est la description générale du sommeil provoqué chez Mme B..., description qu'il était nécessaire de faire avant d'insister sur certains points particulièrement intéressants.

Nous avons cherché à déterminer dans des expériences malheureusement trop peu nombreuses dans quelles conditions et par quelle influence le sommeil était provoqué. Je supposais d'abord que la fixation du regard jouait ici quelque rôle, comme on l'avait souvent constaté. Mais il ne fut pas difficile d'éliminer cette hypothèse; nous endormions Mme B... avec tout autant de facilité et sans y mettre plus de temps si nous avions les yeux fermés ou même recouverts d'un bandeau. La pression de la main paraît au contraire avoir plus d'importance: un jour j'avais endormi Mme B... en lui pressant la main plus fortement et plus longtemps qu'à l'ordinaire, et le sommeil parut être beaucoup plus profond. J'entends par là que les phases que l'on peut appeler léthargiques furent beaucoup plus longues, tandis que les accès de somnambulisme furent plus rares et plus courts. Si au lieu de presser simplement la main on applique exactement le pouce contre celui du sujet, on provoque beaucoup plus vite le sommeil; je réussis à l'endormir ainsi en une minute, tandis qu'il m'en fallait ordinairement trois. Mais si la pression de la main a une certaine influence, il est aussi évident que ce n'est pas la cause unique, ni même la cause principale du sommeil. M. Gibert tenait un jour la main de Mme B... pour l'endormir; mais il était visiblement préoccupé et songeait à autre chose qu'à ce qu'il faisait: le sommeil ne se produisit pas du tout. Cette expérience

répétée par moi de diverses manières nous a prouvé que pour endormir Mme B... il fallait concentrer fortement sa pensée sur l'ordre du sommeil qu'on lui donnait, et que plus la pensée de l'opérateur était distraite, plus le sommeil était difficile à provoquer. Cette influence de la pensée de l'opérateur, quelque extraordinaire que cela paraisse, est ici tout à fait prépondérante, à un tel point qu'elle peut remplacer toutes les autres. Si on presse la main de Mme B... sans songer à l'endormir, on n'arrive pas à provoquer le sommeil; au contraire, si l'on songe à l'endormir sans lui presser la main, on y réussit parfaitement. En effet, nous laissâmes Mme B... assise au bout de la chambre, puis, sans la toucher et sans rien dire, M. Gibert, placé à l'autre bout, pensa qu'il voulait la faire dormir : après trois minutes le sommeil léthargique se produisit. J'ai répété la même expérience plusieurs fois avec la plus grande facilité; il me suffisait, en me tenant il est vrai dans la même chambre, de penser fortement que je voulais l'endormir et elle s'endormait en effet. Je réussis même ainsi à l'endormir un jour malgré elle et quoiqu'elle fût dans une grande agitation, mais il me fallut cinq minutes d'efforts. Dans les circonstances que je raconte, il n'est pas absolument certain, j'en conviens, que ce soit bien la pensée de l'un de nous qui ait endormi Mme B... Peut-être pourrait-on supposer, et c'est sans doute ce que soutiendrait M. Bernheim, qu'il s'agit ici d'une suggestion ordinaire du sommeil. Notre présence, notre attitude, le silence ne pouvaient-ils pas provoquer chez cette femme l'idée du sommeil et par suite le sommeil même? Cela est à la rigueur possible; voici cependant quelques difficultés. Il m'est arrivé plusieurs fois en attendant M. Gibert de rester près de Mme B... dans la même attitude méditative, dans le même silence, sans penser à l'endormir, et le sommeil ne commençait pas du tout. Au contraire, dès que, sans changer d'attitude, je songeais au commandement du sommeil, les yeux du sujet devenaient fixes et la léthargie commençait bientôt. En second lieu, si l'attitude des personnes présentes eût suggéré le sommeil, je ne m'expliquerais pas pourquoi la personne seule qui avait provoqué le sommeil par la pensée pouvait provoquer pendant la léthargie les phénomènes caractéristiques de la contracture et de l'attraction. En résumé en s'en tenant à ces faits, la supposition que notre pensée influait sur le sujet et contribuait à provoquer le sommeil présentait quelque vraisemblance.

C'est pourquoi nous avons fait dans la même direction quelques expériences à mon avis plus décisives et plus curieuses. Sans prévenir Mme B... de son intention, M. Gibert s'enferma dans une chambre voisine à une distance du sujet de six ou sept mètres, et là essaya de lui donner mentalement l'ordre du sommeil. J'étais resté auprès du sujet et je constatai qu'au bout de quelques instants les yeux se fermèrent et le sommeil commença. Mais ce qui me semble particulièrement curieux, c'est que dans la léthargie elle n'était pas du tout sous mon influence. Je ne pus provoquer sur elle ni contracture ni attraction quoique je fusse resté auprès d'elle pendant qu'elle s'endormait. Au

contraire elle obéissait entièrement à M. Gibert qui n'avait pas été présent; enfin ce fut M. Gibert qui dut la réveiller, et cela prouve bien qu'il l'avait endormie. Cependant ici encore un doute peut subsister. Mme B... n'ignorait certainement pas la présence de M. Gibert dans la maison; elle savait également qu'il était venu pour l'endormir; aussi, quoique cela me paraisse bien peu vraisemblable, on peut supposer qu'elle s'est endormie elle-même par suggestion, au moment précis où M. Gibert le lui commandait de la salle voisine. — Le 3 octobre je suis entré chez M. Gibert à 11 h. 1/2 du matin et je l'ai prié d'endormir Mme B... par un commandement mental sans se déranger de son cabinet. Cette femme n'était alors prévenue en aucune façon, car nous ne l'avions jamais endormie à cette heure-là; elle se trouvait dans une autre maison à 500 mètres au moins de distance. Je me rendis *aussitôt après* auprès d'elle pour voir le résultat de ce singulier commandement. Comme je m'y attendais bien elle ne dormait pas du tout : je l'endormis alors moi-même en la touchant, et, dès qu'elle fut entrée en somnambulisme, avant que je lui aie fait aucune question, elle se mit à parler ainsi : « Je sais bien que M. Gibert il a voulu m'endormir..... mais quand je l'ai senti j'ai cherché de l'eau et j'ai mis mes mains dans l'eau froide..... je ne veux pas que l'on m'endorme ainsi..... je puis être à causer.... cela me dérange et me donne l'air bête. » Vérification faite elle avait réellement mis ses mains dans de l'eau froide avant mon arrivée. J'ai rapporté cette expérience, quoiqu'elle ait échoué, parce qu'elle me semble curieuse à différents points de vue. Mme B... semble donc avoir conscience même à l'état de veille de cette influence qui s'empare d'elle; elle peut résister au sommeil en mettant ses mains dans de l'eau froide; enfin elle ne se prêtait pas complaisamment à ces expériences, ce qui peut être considéré comme une garantie de sa sincérité. — Le 9 octobre, je passai encore chez M. Gibert et le priai d'endormir Mme B... non pas immédiatement, mais à midi moins vingt. Je me rendis *immédiatement* auprès d'elle et sans M. Gibert, qui, ne peut, j'en suis sûr, avoir eu aucune communication avec elle. Je comptais l'empêcher de mettre ses mains dans de l'eau froide si elle l'essayait encore. Je ne pus la surveiller comme j'en avais l'intention, car elle était enfermée dans sa chambre depuis un quart d'heure, et je jugeai inutile de l'avertir en la faisant descendre. A midi moins un quart je montai chez elle avec quelques autres personnes qui m'accompagnaient : Mme B... était renversée sur une chaise dans une position fort pénible et profondément endormie. Le sommeil n'était pas un sommeil naturel, car elle était complètement insensible et on ne pouvait absolument pas la réveiller. Remarquons encore que ni moi ni aucune des personnes présentes nous n'avions d'influence sur elle et que nous ne pouvions nullement provoquer la contracture. Voici les premières paroles qu'elle prononça dès que le somnambulisme se déclara spontanément : « Pourquoi les avoir envoyés ainsi?.... Je vous défends de me faire faire des bêtises pareilles..... ai-je l'air bête!.... pourquoi m'endort-il de chez lui, M. Gibert..... je n'ai pas eu le temps de mettre mes

main dans ma cuvette.... je ne veux pas. » Comme je n'avais aucune influence sur elle, il me fut impossible de la réveiller et comme on ne pouvait la laisser ainsi il fallut aller chercher M. Gibert. Dès qu'il fut arrivé, il provoqua tous les phénomènes que je ne pouvais provoquer ce jour-là et enfin il la réveilla très facilement. Peut-on croire que dans cette circonstance ma présence dans la maison et la connaissance que j'avais de l'heure choisie par moi où le sommeil devait se produire ait pu avoir quelque influence sur elle et l'endormir. Je ne le pense pas, mais enfin la supposition était encore possible. Nous résolûmes de faire l'expérience d'une autre manière.

Le 14 octobre, M. Gibert me promet d'endormir Mme B... à distance, à une heure quelconque de la journée qu'il choisirait lui-même ou qui lui serait désignée par une tierce personne, mais que je devais ignorer. Je n'arrivai au pavillon où se trouvait Mme B... que vers 4 heures 1/2; elle dormait déjà depuis un quart d'heure et par conséquent je n'étais pour rien dans ce sommeil que je ne fis que constater. Même insensibilité et mêmes caractères que précédemment, si ce n'est que la léthargie paraissait encore plus profonde, car il n'y eut pas du tout d'accès de somnambulisme. Il se produisit cependant ce jour-là d'autres phénomènes, mais ils se rattachent à un autre ordre d'idées dont je parlerai tout à l'heure. M. Gibert n'arriva qu'à 5 heures 1/2; il me raconta alors que sur la proposition de M. D... il avait songé à l'endormir vers 4 heures 1/4 et qu'il était alors à Graville, c'est-à-dire à 2 kilomètres au moins de Mme B... D'ailleurs il lui fut facile de provoquer la contracture et de réveiller le sujet. Il aurait été bon de répéter cette expérience plusieurs fois, et il est fâcheux que le départ de Mme B... nous ait empêchés de la recommencer. Cependant elle me paraît décisive, si l'on songe qu'elle ne fait que compléter les expériences précédentes et qu'elle se rattache à d'autres faits du même genre qu'il nous reste à exposer.

Le 14 octobre, ce même jour où Mme B... avait été endormie depuis Graville, j'observais pendant son sommeil les phénomènes suivants : A 5 heures précises Mme B... tout en dormant se met à gémir et à trembler, puis murmure ces mots : « Assez..... assez..... ne faites pas cela... vous êtes méchant. » Elle se lève sur son séant et tout en gémissant se met debout et fait quelques pas, puis en éclatant de rire elle se rejette en arrière sur le fauteuil et se rendort profondément. A 5 heures 3 la même scène se reproduit exactement ; elle commence de nouveau à être troublée, tremble et gémit ; elle se soulève, se met debout et semble vouloir marcher ; au bout de quelques instants elle rit encore en disant : « Vous ne pouvez pas.... si peu, si peu que vous soyez distrait je me rattrape », et de fait elle se recouche et se rendort. Même scène encore à 5 heures 10. Quand M. Gibert arriva à 5 heures 1/2 il me montra une carte qui lui avait été remise par une tierce personne, M. D... ; il n'avait pu avoir aucune communication avec Mme B... depuis l'instant où on lui avait remis la carte. On lui proposait de commander à Mme B... différents actes assez compliqués de cinq en cinq minutes depuis cinq

heures. Ces actes évidemment trop compliqués n'avaient pas été exécutés; mais, au moment même où M. Gibert les ordonnait de Graville, j'avais vu sous mes yeux à deux kilomètres de distance l'effet que ces commandements produisaient et un véritable commencement d'exécution. Il semblait réellement que Mme B... ait senti ces ordres, qu'elle y ait résisté et qu'elle n'ait pu désobéir que par une sorte de distraction de M. Gibert. Nous avons recommencé cette expérience en nous mettant alors près d'elle pendant le sommeil léthargique. Il est singulier de remarquer que le résultat n'a pas été plus considérable, comme on aurait pu s'y attendre. Par un commandement mental la personne qui a endormie Mme B... peut assez facilement la faire se dresser sur son séant et se lever même entièrement; mais, soit que la concentration de pensée ne dure pas assez longtemps, soit pour toute autre cause, Mme B... ne tarde pas, comme elle le dit, « à se rattraper » et à retomber en arrière. L'ordre donné mentalement a une influence qui paraît immédiate; mais, autant que nous avons pu le voir, cette influence ne semble pas plus considérable de près que de loin.

Mais les suggestions mentales, car ce mot me paraît ici bien à sa place, peuvent être faites sur Mme B... d'une autre manière et avoir un tout autre succès. On réussit peu, comme nous l'avons dit, quand on lui commande d'exécuter l'ordre immédiatement pendant le sommeil; on réussit beaucoup mieux quand on lui commande mentalement une action à exécuter plus tard quelque temps après le réveil. Le 8 octobre M. Gibert fit une suggestion de ce genre : *sans prononcer aucun mot* il approcha son front de celui de Mme B... pendant le sommeil léthargique et pendant quelques instants concentra sa pensée sur l'ordre qu'il lui donnait. Mme B... parut ressentir une impression pénible et poussa un gémissement; d'ailleurs le sommeil ne parut pas du tout être dérangé. M. Gibert ne dit à personne l'ordre qu'il avait donné et se contenta de l'écrire sur un papier qu'il mit sous enveloppe. Le lendemain je revins auprès de Mme B... pour voir l'effet de cette suggestion qui devait s'exécuter entre 11 heures et midi. A 11 heures 1/2 cette femme manifesta la plus grande agitation, quitta la cuisine où elle était et va dans une chambre prendre un verre qu'elle emporte; puis, surmontant sa timidité, se décide à entrer dans le salon où je me trouvais, et toute émue demande si on ne l'a pas appelée; sur ma réponse négative elle sort et continue plusieurs fois à monter de la cuisine au salon sans rien apporter d'ailleurs. Elle ne fit rien de plus ce jour-là car bientôt elle tomba endormie à distance par M. Gibert. Voici ce qu'elle raconta pendant son sommeil : « Je tremblais quand je suis venue vous demander si on m'avait appelée... il fallait que je vienne..... c'était pas commode de venir avec ce plateau..... pourquoi veut-on me faire porter des verres..... qu'est-ce que j'allais dire, n'est-ce pas..... je ne veux pas que vous fassiez cela..... il fallait bien que je dise quelque chose en venant. » En ouvrant l'enveloppe je vis que M. Gibert avait commandé hier à Mme B... « d'offrir un verre d'eau à chacun de ces

messieurs. » Ici encore il faut reconnaître que l'expérience n'avait pas entièrement réussi, la suggestion n'avait pas été exécutée; peut-on nier du moins qu'elle n'ait été comprise? Voici maintenant une expérience plus significative. Le 10 octobre, nous convenons, M. Gibert et moi, de faire la suggestion suivante : « Demain à midi fermer à clef les portes de la maison. » J'inscrivis la suggestion sur un papier que je gardais sur moi et que je ne voulus communiquer à personne. M. Gibert fit la suggestion comme précédemment en approchant son front de celui de Mme B... Le lendemain quand j'arrivai à midi moins un quart je trouvai la maison barricadée et la porte fermée à clef. Renseignements pris c'était Mme B... qui venait de la fermer; quand je lui demandai pourquoi elle avait fait cet acte singulier, elle me répondit : « Je me sentais très fatiguée et je ne voulais pas que vous puissiez entrer pour m'endormir. » M. Bernheim et M. Richet ont déjà parlé de ces personnes qui inventent des raisons pour s'expliquer à elles-mêmes un acte qu'elles font nécessairement sous l'influence d'une suggestion. Mme B... était à ce moment très agitée; elle continua à errer dans le jardin et je la vis cueillir une rose et aller visiter la boîte aux lettres placée près de la porte d'entrée. Ces actes sont sans importance, mais il est curieux de remarquer que c'était précisément les actes que nous avions un moment songé à lui commander la veille. Nous nous étions décidés à en ordonner un autre, celui de fermer les portes, mais la pensée des premiers avait sans doute occupé l'esprit de M. Gibert pendant qu'il commandait et elle avait eu aussi son influence. Voici une troisième expérience qui ne mériterait pas d'être racontée, car elle réussit moins bien que la précédente, mais elle est intéressante cependant car elle montre combien le sujet peut résister à ces suggestions mentales. Le 13 octobre, M. Gibert lui ordonne toujours par la pensée d'ouvrir un parapluie le lendemain à midi et de faire deux fois le tour du jardin. Le lendemain elle fut très agitée à midi, fit deux fois le tour du jardin, mais n'ouvrit pas de parapluie. Je l'endormis peu de temps après pour calmer une agitation qui devenait de plus en plus grande. Ses premiers mots furent ceux-ci : « Pourquoi m'avez-vous fait marcher tout autour du jardin..... j'avais l'air bête..... encore s'il avait fait le temps d'hier par exemple..... mais aujourd'hui j'aurais été tout à fait ridicule. » Ce jour-là il faisait fort beau et la veille il pleuvait beaucoup : elle n'avait pas voulu ouvrir un parapluie par un beau temps de peur de paraître ridicule. La suggestion avait au moins été comprise si elle n'avait pas été exécutée entièrement. M. Ch. Richet, dans son livre sur l'homme et l'intelligence, écrivait il y a peu de temps : « Selon les magnétiseurs de profession, un sujet peut exécuter un ordre pensé et non exprimé. J'ai souvent cherché à vérifier cette assertion. Il ne m'a pas été donné de réussir. Cependant les résultats incohérents que j'ai obtenus m'autorisent à affirmer que la question ne doit pas être tranchée par une négation *a priori*. Il y a lieu de rechercher encore et d'étudier » (p. 184). Je suis heureux que M. Ch. Richet, si compétent en cette matière, ait admis

la possibilité de pareils phénomènes, j'espère qu'il trouvera dignes d'attention les faits que j'ai eu l'occasion de recueillir et qui ne font en réalité que confirmer son opinion.

Les faits que je viens de raconter ont un caractère commun ; ils nous montrent tous chez Mme B... une sorte de faculté, je ne sais laquelle, de percevoir la pensée d'autrui, et il semble bien en effet que ce soit là un des traits principaux que l'on remarque dans son état somnambulique. Mme B... semble éprouver la plupart des sensations ressenties par la personne qui l'a endormie. Elle croyait boire elle-même et l'on voyait la déglutition s'opérer sur sa gorge quand cette personne buvait. Elle reconnaissait toujours exactement la substance que je mettais dans ma bouche et distinguait parfaitement si je goûtais du sel, du poivre ou du sucre. J'aurais voulu étudier avec attention ces phénomènes qui sont en effet assez simples et assez vérifiables et je comptais employer à cet effet la méthode dont M. Richet s'est servi dans les dernières recherches qu'il a publiées dans la *Revue philosophique*. Je voulais comme lui comparer les affirmations justes et les affirmations fausses, et montrer que le nombre des premières était supérieur au nombre des succès prévu par le calcul des probabilités. Je rencontrai un très grand nombre de difficultés : 1^o Mme B..., dans l'état somnambulique, était bien loin d'être docile et refusait le plus souvent de s'occuper de choses qu'elle trouvait insignifiantes ; 2^o on ne pouvait comparer les succès et les erreurs puisqu'elle ne cherchait pas à deviner et répondait juste quand elle sentait ou ne répondait pas du tout ; 3^o une dernière remarque compliqua ces recherches. Je voulais faire décrire par Mme B... des photographies qu'elle ne voyait pas, mais que j'avais entre les mains. Je m'aperçus qu'elle les décrivait aussi bien quand je ne les connaissais pas que lorsque je les connaissais. Sept fois de suite elle me désigna exactement quel était le portrait touché par moi avant que personne ne l'eût regardé. Il ne s'agit plus là, du moins je le crois, de perception de pensée. Ce sont des faits d'un genre tout nouveau et qui demandent avant d'être affirmés des vérifications bien minutieuses. C'est pourquoi je ne veux pas communiquer maintenant à la Société de psychologie physiologique un grand nombre de faits de ce genre que j'ai notés, mais que je veux soumettre encore, si j'en ai l'occasion, à une critique des plus rigoureuses.

C'est à dessein que je m'abstiens de conclure : je ne veux faire aucune théorie ni tenter aucune explication. J'ai seulement voulu faire connaître à la Société de psychologie physiologique quelques faits que j'ai eu l'occasion de constater. Je crois que bien des personnes qui se sont occupées de somnambulisme ont dû en voir de semblables et j'espère qu'elles voudront bien les faire connaître. Recueillir sans parti pris d'aucune sorte ces phénomènes en apparence mystérieux serait peut-être le meilleur moyen d'éclaircir le problème et de travailler aux progrès des sciences psychologiques.

Le Havre, 14 novembre 1885.

PIERRE JANET.

UN FAIT DE SOMNAMBULISME A DISTANCE

Je rapporterai aussi l'observation d'un fait analogue. Il est déjà fort ancien; mais il a cela de particulier qu'ayant essayé depuis sur diverses personnes et dans maintes conditions différentes de le reproduire, je n'y ai *jamais* réussi. Ce fait, ne s'étant présenté qu'une seule fois à mon observation, ne m'avait pas, pour cela même, paru devoir être rapporté. Mais, à présent que l'attention est éveillée sur cet ordre de phénomènes mystérieux, il sera peut-être permis de raconter tout ce qui s'y rattache. Ce sont là, en quelque sorte, des pierres d'attente pour l'avenir, c'est-à-dire pour le jour où ces faits épars finiront par constituer une véritable théorie scientifique.

Dans le cours de l'année 1873, étant alors interne à l'hôpital Beaujon, j'ai fait beaucoup d'expériences de somnambulisme. Je n'ai pu constater que sur un seul des sujets endormis par moi le somnambulisme à distance.

C'était une jeune femme d'environ vingt-cinq ans (couchée, si je ne me trompe, au lit n° 11 de la salle des femmes) qui, d'abord difficilement accessible au sommeil, finit, par le fait de l'éducation, par pouvoir être endormie avec une grande facilité. D'abord je l'endormais par des passes; puis, plus tard, en lui touchant la main; puis enfin, simplement, en entrant dans la salle.

Le matin, quand j'entrais dans la salle avec mon chef de service, M. le professeur Le Fort, je la voyais aussitôt, dans le fond de la salle où elle était, s'endormir. Mais, comme je ne voulais pas qu'elle fût dans cet état au moment où M. Le Fort serait à côté d'elle, je faisais tous mes efforts pour la réveiller mentalement; et, de fait, elle se réveillait toujours quelques instants avant que M. Le Fort arrivât au lit n° 11.

S'agissait-il réellement d'un acte de volonté de ma part, soit pour la réveiller, soit pour l'endormir; ou bien s'endormait-elle et se réveillait-elle spontanément? C'est là un point que je n'ai jamais pu bien établir. Et si, comme je vais le raconter, l'expérience n'avait pas été faite d'une autre manière, ce sommeil et ce réveil ne prouveraient absolument rien.

Un jour, étant avec mes collègues, à la salle de garde, à déjeuner — notre confrère M. Landouzy, alors interne comme moi à l'hôpital Beaujon, était présent — j'assurai que je pouvais endormir cette malade à distance, et que je la ferais venir, à la salle de garde où nous étions, rien que par un acte de ma volonté.

Mais au bout de dix minutes personne n'étant venu, l'expérience fut considérée comme ayant échoué.

En réalité l'expérience n'avait pas échoué; car, quelque temps après, on vint me prévenir que la malade se promenait dans les couloirs *endormie*, cherchant à me parler et ne me trouvant pas; et, en effet, il en était ainsi, sans que je puisse de sa part obtenir d'autre réponse pour expliquer son sommeil et cette promenade vagabonde, sinon qu'elle désirait me parler.

Une autre fois, j'ai répété cette expérience en la variant de la manière suivante :

Je priai deux de mes collègues de se rendre dans la salle, sous le prétexte d'examiner une malade quelconque ; en réalité afin d'observer comment se comporterait le n° 11, que j'aurais, à ce moment, l'intention d'endormir. Quelque temps après ils vinrent me dire que l'expérience avait échoué. Cependant, cette fois encore, elle avait réussi. Car on s'était trompé en désignant à la place du n° 11 la malade voisine, qui naturellement était restée parfaitement éveillée, tandis que le n° 11 s'était effectivement endormie.

J'aurais dû sans doute répéter et varier avec plus de précision cette expérience intéressante ; mais en pareille matière on ne fait pas tout ce qu'on désire faire, et ceux-là seuls qui ont expérimenté peuvent savoir quelles difficultés de toute sortes, morales et autres, empêchent la poursuite méthodique de l'expérimentation.

Quelques semaines après, la malade retourna dans son pays, à Béziers, je crois, et je n'ai plus entendu parler d'elle.

Je n'ai pu, depuis cette époque, sur aucune personne absolument, reproduire ce même phénomène de somnambulisme à distance.

Si donc le phénomène existe — et je crois qu'il est difficile de le nier absolument — il est extrêmement rare, et ne se produit que dans des circonstances spéciales qui échappent jusqu'ici à la détermination scientifique.

CH. RICHTER.

UN CAS DE SOMNAMBULISME A DISTANCE

La question de la suggestion mentale et du somnambulisme provoqué à distance ayant été récemment portée devant la Société de psychologie physiologique par la communication, due à M. Paul Janet, d'une observation très remarquable recueillie sur ce sujet par MM. Gibert et P. Janet (du Havre), le moment est venu, pour ceux qui possèderaient des observations semblables, de les faire connaître.

De tels documents, tant qu'ils sont présentés isolément, restent impuissants à forcer l'attention, tandis que, groupés en faisceau, ils acquièrent de suite une valeur considérable, et peuvent s'imposer à l'étude.

L'observation que je rapporte ici date de l'année 1878, époque à laquelle je l'ai communiquée à mon ami M. Charles Richet, qui l'a gardée fidèlement et prudemment dans ses cartons, pour des raisons faciles à comprendre.

Il s'agit d'une jeune femme de vingt-quatre ans, d'origine espagnole, veuve et mère d'une petite fille de cinq ans. Mme D... est petite, maigre, très brune, et a le système pileux très développé. L'examen le plus minutieux n'a pu faire découvrir chez elle aucune tare hystérique, personnelle ou héréditaire.

Quand j'essayai de produire l'hypnotisme chez Mme D..., elle n'avait été soumise auparavant à aucune expérience de cette nature. La première tentative réussit d'ailleurs pleinement, après une dizaine de minutes passées à la regarder fixement, et à lui tenir fortement les pouces à pleine main. Par la suite, le même résultat était obtenu, soit seulement en la regardant ou en lui touchant la tête ou la main pendant quelques secondes à peine, et puis enfin, en faisant moins encore, comme je le dirai tout à l'heure.

L'état de Mme D... était alors d'emblée celui du somnambulisme lucide : la conversation était facile, l'intelligence du sujet était vive, sa sensibilité paraissait exaltée, et sa mémoire remarquable; toute image évoquée provoquait une hallucination, mais ce phénomène n'apparaissait jamais spontanément. En même temps, il y avait une insensibilité complète à la douleur, et les membres, qui étaient le siège d'une hyperexcitabilité musculaire très nette, étaient mis en catalepsie par le simple attouchement sans que l'état psychique fût en rien modifié. Au réveil, que je provoquais en promenant le doigt sur les paupières supérieures, la mémoire de ce qui venait de se passer était complètement perdue, mais, dans l'état second, elle faisait une chaîne ininterrompue des faits de son état de veille et de ceux de son état de sommeil.

J'ai dit que j'endormais Mme D... avec une facilité chaque jour plus grande. En effet, après quinze jours environ de cet entraînement spécial, je n'avais plus besoin pour obtenir ce résultat ni du contact ni du regard : il me suffisait de *vouloir*, tout en m'abstenant de toute espèce de geste qui pût trahir mon intention. Était-elle en conversation animée au milieu de plusieurs personnes, tandis que je me tenais dans quelque coin dans l'attitude de la plus complète indifférence, que je la voyais bientôt, à mon gré, lutter contre le sommeil qui l'envahissait, et le subir définitivement; ou reprendre le cours de ses idées, selon que moi-même je continuais ou cessais d'appliquer ma pensée au résultat à obtenir.

Et même je pouvais regarder fixement mon sujet, lui serrer les pouces ou les poignets, et faire toutes les passes imaginables des magnétiseurs de profession, si ma volonté n'était pas de l'endormir, il restait parfaitement éveillé, et convaincu de mon impuissance.

Mais bientôt, ce ne fut plus seulement d'une extrémité à l'autre d'une chambre que je songeai à exercer mon action; d'une pièce à une autre, d'une maison à une autre maison, située dans une rue plus ou moins éloignée, le même résultat fut encore obtenu.

Les circonstances dans lesquelles j'exerçai ainsi pour la première fois cette action à longue distance méritent d'être rapportées avec quelques détails. Etant un jour dans mon cabinet (j'habitais alors Perpignan), l'idée me vint d'essayer d'endormir Mme D..., que j'avais tout lieu de croire chez elle, et qui habitait dans une rue distante environ de 300 mètres de la mienne. J'étais d'ailleurs bien éloigné de croire au succès d'une pareille expérience. Il était trois heures de l'après-midi,

je me mis à me promener de long en large, en pensant très vivement au résultat que je voulais obtenir; et j'étais absorbé par cet exercice, quand on vint me chercher pour voir des malades. Les cas étant pressants, j'oubliai momentanément Mme D... que je devais d'ailleurs rencontrer vers quatre heures et demie sur une promenade publique. M'y étant rendu à cette heure, je fus très étonné de ne l'y point voir, mais je pensai qu'après tout, mon expérience avait bien pu réussir; aussi, vers cinq heures, pour ne rien compromettre et rétablir les choses en leur état normal, dans le cas où cet état eût été effectivement troublé, par acquit de conscience, je songeai à réveiller mon sujet, aussi vigoureusement que tout à l'heure j'avais songé à l'endormir.

Or, ayant eu l'occasion de voir Mme D... dans la soirée, voici ce qu'elle me raconta, d'une manière absolument *spontanée*, et sans que j'eusse fait la moindre allusion à son absence de la promenade : vers trois heures, comme elle était dans sa chambre à coucher, elle avait été prise subitement d'une envie invincible de dormir; ses paupières se fermaient de plomb, et ses jambes se dérobaient — jamais elle ne dormait dans la journée — au point qu'elle avait eu à peine la force de passer dans son salon, pour s'y laisser tomber sur un canapé. Sa domestique étant alors entrée pour lui parler, l'avait trouvée, comme elle le lui raconta plus tard, pâle, la peau froide, sans mouvement, *comme morte*, selon ses expressions. Justement effrayée, elle s'était mise à la secouer vigoureusement, mais sans parvenir cependant à autre chose qu'à lui faire ouvrir les yeux. A ce moment, Mme D... me dit qu'elle n'avait eu conscience que d'éprouver un violent mal de tête qui, paraît-il, avait disparu subitement vers cinq heures. C'était précisément le moment où j'avais pensé à la réveiller.

Ce récit ayant été spontané, je le répète, il n'y avait plus de doute à conserver : ma tentative avait certainement réussi. Afin de pouvoir la renouveler dans des conditions aussi probantes que possible, je ne mis pas Mme D... au courant de ce que j'avais fait, et j'entrepris toute une série d'expériences dont je rendis témoins nombre de personnes, qui voulurent bien en fixer les conditions et contrôler les résultats. Parmi ces personnes, je citerai le médecin-major et un capitaine du bataillon de chasseurs dont j'étais alors l'aide-major. Toutes ces expériences se ramènent en somme au type suivant.

Etant dans un salon avec Mme D., je lui disais que j'allais essayer de l'endormir d'une pièce voisine, les portes étant fermées. Je passais alors dans cette pièce, où je restais quelques minutes, avec la pensée bien nette de la laisser éveillée. Quand je revenais, je trouvais en effet Mme D... dans son état normal, et se moquant de mon insuccès. Un instant plus tard, ou un autre jour, je passais dans la même pièce voisine sous un prétexte quelconque, mais cette fois avec l'intention bien arrêtée de produire le sommeil, et après une minute à peine, le résultat le plus complet était obtenu. On n'invoquera ici aucune suggestion autre que la suggestion mentale, puisque l'*attention*

expectante, mise en jeu dans toute sa force, lors de l'expérience précédente, avait été absolument sans action. Les conditions de ces expériences, qui se contrôlent réciproquement, sont d'une simplicité et d'une valeur sur lesquelles j'attire l'attention, parce qu'elles constituent une sorte de schéma à suivre pour la démonstration.

Mme D... prétendait que, toutes les fois que je pensais à elle, elle ressentait une vive douleur dans la région précordiale; c'était d'ailleurs cette même douleur qu'elle éprouvait encore quand les séances de somnambulisme se prolongeaient, et qui me déterminait à y mettre fin. De fait, après convention préalable, si je voulais que Mme D... descendît de chez elle, je n'avais qu'à m'arrêter dans une rue voisine de la sienne, et à lui en donner l'ordre mentalement. Je ne tardais pas à la voir arriver, et toujours elle me disait que *sa douleur au cœur* lui avait indiqué ma présence.

On voit que ceci n'est pas, à proprement parler, de la suggestion mentale. Mais de ce côté, je n'ai rien obtenu qui fût bien net, et méritât d'être rapporté, pas plus que du côté de la seconde vue, qui n'a jamais été suffisamment contrôlée.

Ce fut cette douleur précordiale, qui devenait de plus en plus pénible, et tendait à revêtir toute l'apparence d'une véritable angine de poitrine, qui me détermina à ralentir, puis à cesser complètement l'entraînement à coup sûr exagéré auquel j'avais soumis Mme D..., à son insu d'ailleurs, car elle ignorait presque toujours même *qu'il s'était passé quelque chose*, et que son existence était ainsi interrompue à de fréquentes reprises. Par contre, Mme D... était devenue franchement hystérique, et les résultats, moins nets qu'au début, commençaient à être troublés par des menaces d'attaques convulsives. Sur ces entrefaites, Mme D... dut s'éloigner, et je la perdis définitivement de vue.

Tels sont les faits que j'ai observés; je les crois intéressants surtout à ces deux points de vue: 1^o l'action efficace de la *pensée volante*, en dehors de toute manœuvre, de toute intervention d'un agent physique quelconque; 2^o l'action efficace de la *pensée volante* à des distances relativement très grandes.

Je m'abstiendrai d'ailleurs ici de toute théorie ayant pour but de donner une explication de ces faits, explication qui ne pourrait être que prématurée dans l'état actuel de nos connaissances sur ce sujet. En présence de cas de ce genre, la question se pose précisément de savoir ce que sont ces phénomènes qui s'observent en dehors de l'hystérie et de ses attaques classiques, et qui ne leur ressemblent d'ailleurs en rien.

Je me permettrai seulement de rappeler que l'année dernière déjà, j'ai posé cette question, dans les termes mêmes où elle se présente de nouveau aujourd'hui, en un court article que voulut bien publier la *Revue scientifique* du 28 juin 1884, *Le magnétisme animal en dehors de l'hystérie*, et dans lequel je faisais appel aux observations de somnambulisme provoqué à distance.

J. HÉRICOURT.

UN FAIT DE SUGGESTION MENTALE

La communication de M. Janet me donne occasion de mentionner un fait de *suggestion mentale* que j'ai observé il y a quelques jours avec le Dr Liébeault. Le sujet est un jeune homme, très bon somnambule, bien portant, un peu timide. Il accompagnait chez M. Liébeault sa cousine, très bonne somnambule aussi, et qui est traitée par l'hypnotisme pour des accidents nerveux.

M. Liébeault endort le sujet et lui dit pendant son sommeil : — « A votre réveil vous exécuterez l'acte qui vous sera ordonné *mentalement* par les personnes présentes. » J'écris alors au crayon sur un papier ces mots : « Embrasser sa cousine. » Ces mots écrits, je montre le papier au Dr Liébeault et aux quelques personnes présentes en leur recommandant de le lire des yeux seulement et sans prononcer même des lèvres une seule des paroles qui s'y trouvent et j'ajoute : « A son réveil, vous penserez fortement à l'acte qu'il doit exécuter, sans rien dire et sans faire aucun signe qui puisse le mettre sur la voie ». On réveille alors le sujet et nous attendons tous le résultat de l'expérience. Peu après son réveil, nous le voyons rire et se cacher la figure dans ses mains, et ce manège continue quelque temps sans autre résultat. Je lui demande alors : « Qu'avez-vous ? — Rien. — A quoi pensez-vous ? » Pas de réponse. — « Vous savez, lui dis-je, que vous devez faire quelque chose à quoi nous pensons. Si vous ne voulez pas le faire, dites-nous au moins à quoi vous pensez. — Non. » Alors je lui dis : « Si vous ne voulez pas le dire tout haut, dites-le-moi bas à l'oreille », et je m'approche de lui. — « A embrasser ma cousine », me dit-il. Une fois le premier pas fait, le reste de la suggestion mentale s'accomplit de bonne grâce.

Y a-t-il eu simple coïncidence ? Ce serait bien étonnant. A-t-il pu, pendant son sommeil, reconnaître le sens des paroles que j'écrivais à la façon dont je les écrivais sur le papier, ou a-t-il pu les voir ? C'est bien peu supposable. Enfin je suis sûr qu'aucune des personnes présentes n'a pu le mettre d'une façon quelconque sur la voie de l'acte qu'il devait accomplir. Il y a là évidemment quelque chose qui bouleverse toutes les idées reçues sur les fonctions du cerveau et pour ma part, jusqu'à ces derniers temps, j'étais parfaitement incrédule sur les faits de ce genre. Aujourd'hui j'arrive à cette conviction qu'il ne faut pas les repousser, les cas de réussite, quoique rares, étant trop nombreux pour être un simple effet de hasard. Aussi du moment que la question de la *suggestion mentale* était posée devant la Société, j'ai cru pouvoir, quelque étranges que paraissent ces phénomènes, y apporter mon contingent.

H. BEAUNIS.